

Mardi 14 Juillet

KERMESSE DES ASSOCIATIONS MÂLINOISES
à partir de 14 heures vers la salle des fêtes

Et aussi... à Mâlain, j'aime...

Projet Photo



Pendant la kermesse, le pôle humain et la commune de Mâlain
vous invitent à venir vous faire photographier !

Vous aimez lire, jardiner, pêcher . . .

Venez avec l'objet qui vous représente le mieux vous faire tirer le portrait !

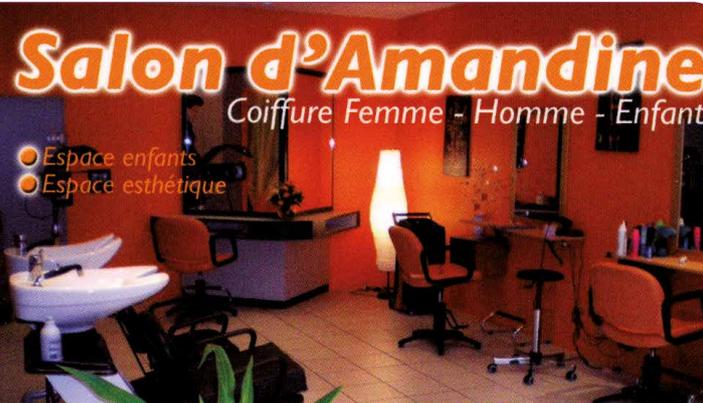
Photos par Jessica Vuillaume !

17 heures 30 : concert de l'Harmonie du Val d'Ouche
suivi d'un apéritif offert

Salon d'Amandine

Coiffure Femme - Homme - Enfant

- Espace enfants
- Espace esthétique



455, rue de Bourgogne - 21410 PONT-DE-PANY - 03 80 54 30 23
Ouvert du lundi au samedi (non stop le samedi). Fermé mercredi après-midi.

Bruno LACHICHE

Vente,
Entretien, SAV
adoucisseur d'eau
toutes marques,
piscine privée

54 bis rue Boudrot
21410 MALAIN
Tél. 03 80 23 62 80
Port. 06 28 04 82 18
E-mail : bruno.lachiche@dbmail.com



sbelec21@hotmail.fr

SB ELEC
électricité générale
neuf et rénovation

Bouttefroy Sébastien
3 petite rue gaudot
21410 Mâlain

tel: 06.79.70.51.56

Menuiserie intérieure - Menuiserie extérieure

Mezzanines, parquets, portes, fenêtres, placards, cuisines...
Mobilier contemporain - Agencements



SARL menuiserie de l'Ouche

Olivier Souverbie - 15 rue de l'Eglise - 21410 Mâlain
03 80 54 23 08 - 06 03 87 89 95
menuisieredelouche@orange.fr

Artisan Couvreur

Neuf - Rénovation - Entretien

Tous types de couvertures
Tuiles - Ardoises...

Zinguerie
Cuivre - Zinc - Inox...



ROZE NICOLAS
COUVERTURE-ZINGUERIE

21410 MÂLAIN
www.couverture-zinguerie-roze.com

09 50 18 53 94
06 24 16 45 71

L'ARBRE À CAMES

Garage AUTO
Réparations MOTO & QUAD



David MASSON
Zone des Combets
21410 Fleurey-sur-Ouche
Tél : 06.07.51.34.94

Jardinierie Fleuristerie Horticulture Pépinière

Marc GALLARDO

21 rue de l'Eglise
21410 Mâlain
tél. 03 80 23 62 39
port. 06 04 15 35 45
fax : 03 80 49 72 45

Ouvert tous les jours
de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
sauf dimanche après midi



CYBERZEN-INFORMATIQUE.FR

11 rue du Mont Chauvin
21410 MALAIN
Tel : 03.80.23.68.29
Tel : 06.50.33.41.76
cyberzen-info@cyberzen-informatique.fr

ASSISTANCE // DÉPANNAGE // INSTALLATION // FORMATION



Un été à Mâlain

Les Mâlinois ont eu beaucoup d'occasions de laisser leurs soucis à la porte ces dernières semaines. Entre les habituelles animations de fin d'année des associations, les rencontres et repas de quartier, le gala de danse, le spectacle de l'école et surtout la dixième foire au pays des sorcières. Autant d'occasions de sortir et de nous réunir afin d'échanger, discuter, rire et partager nos émotions.

La fête des sorcières est une réussite et ce millésime est sans doute un des meilleurs. Un grand merci à tous les bénévoles, plus de 250 personnes, pour ce magnifique cadeau. Je salue particulièrement le sérieux, l'implication et la compétence des membres du bureau. Cette fête, devenue emblématique de notre village, permet à beaucoup d'entre nous de nous retrouver et de nous fédérer autour d'un projet qui transcende nos différences et nos divisions.

Après ces semaines intenses dont le dernier éclat, le bouquet final, sera les festivités du 14 juillet, la torpeur estivale s'insinuera dans nos rues et parfois dans nos fêtes. Mais qui sait écouter Mâlain, comprendra que cet endormissement est relatif. Il entendra des éclats de voix et de pierres provenant du château ou de Mediolanum, les bruits assourdissants provenant de la rue Bene, éventrée pour enfouir ses réseaux, les acclamations d'une troupe de théâtre, le bourdonnement d'un repas de quartier et de la fenêtre ouverte de la mairie, un rire ou un cri tonitruant d'une Française.

Mais nous n'entendrons plus, pendant plusieurs semaines, les clameurs de la cour de récréation. Les enfants sont partis, les enseignants aussi, parfois avec le cœur gros. Francis Orzel est parti en retraite et Christine Faivre, après 11 ans passés à Mâlain, laisse ses CM pour une nouvelle expérience professionnelle à l'école maternelle de Fleurey. Merci à eux deux pour leurs qualités humaines et professionnelles, leur gentillesse pour tout ce qu'ils ont apporté dans notre établissement scolaire, en collaboration avec les différentes municipalités. Merci également à Marie Laure Gotillot, qui, devançant l'âge de la retraite, a raccroché une dernière fois le balai municipal dans l'armoire de l'école élémentaire.

Profitons de l'été car l'automne sera difficile et exigeant. L'État met à mal nos communes. D'ici 2017, nos dotations vont diminuer de 30 %. Certes, il faut faire des économies mais l'effort est disproportionné et inatteignable. Nous pouvons, pour l'instant, conti-

nuer nos investissements, ne pas remettre en cause nos services rendus à la population et ne pas augmenter les taux d'imposition, comme encore cette année, mais l'avenir sera difficile.

Des champs entiers de compétences sont transférés aux communautés de communes dont le seuil minimal devrait atteindre 20 000 habitants, ce qui est inadapté à la diversité de nos territoires et aux réalités locales.

Autant de mesures qui risquent de paralyser l'action locale et conduire à la dilution de la commune. Or elle doit rester un échelon essentiel et irremplaçable pour assurer en permanence les services à la population et œuvrer à la cohésion sociale.

L'équipe municipale travaillera cet été. Un travail d'analyse nous permettra de réaliser un appel à architecte pour le projet de rénovation des locaux municipaux et l'agrandissement de l'école élémentaire. Nous espérons avoir assez de devis pour prendre une décision concernant la création d'une aire multisports, terminer le poulailler communal et obtenir une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la sécurisation de la route départementale qui traverse notre village.

L'alanguissement estival n'aura pas raison de l'énergie déployée par les conseillers et les agents municipaux pour gérer le quotidien de la mairie, l'accueil et les services à la population, la gestion administrative, régler les tracas quotidiens, suivre les petits travaux, entretenir et embellir notre cadre de vie. Des journées, intenses où se mêlent, inquiétudes, soucis mais aussi enthousiasme et passion.

Plus que jamais, l'équipe municipale souhaite que notre village reste vivant et dynamique, un lieu où il fasse bon vivre. Pour ce faire, nous y mettrons tout notre cœur, toute notre énergie et toute notre détermination. Mâlain sera prêt à affronter la rentrée....

En attendant, bon été à Mâlain

Nicolas BENETON



→ 16 février 2015

Excusés : M.MIGLIARINI (pouvoir à M .SOUVERBIE)

Le conseil :

1) Suite à l'exposé du Maire sur le projet d'implantation sur la commune d'une installation en agriculture biologique d'un élevage de poules pondeuses et d'une activité d'arboriculture fruitière, donne son accord de principe pour engager une procédure de modification simplifiée du PLU, visant à autoriser cette implantation dans l'actuelle zone naturelle du secteur de la gare, et donne pouvoir au Maire pour choisir le bureau d'étude.

2) Prévoit d'acquérir la parcelle A 1184 et charge la commission urbanisme de prendre contact avec les propriétaires pour négocier au mieux cette transaction.

3) Autorise le Maire à relancer le dossier « Coeur de Village » et demande l'aide du CAUE pour préparer le cahier des charges en vue de consulter les bureaux d'étude pour la phase d'extension des écoles.

4) Fixe comme suit le montant de la participation des communes voisines aux frais de fonctionnement des écoles pour l'année 2015/2016 :

Ecole primaire : 295€ par an et par enfant – Ecole maternelle : 790€ par an et par enfant.

5) Modifie le tarif des concessions au cimetière à compter du 01 Mars 2015 :

15 ans : 150€ - 30 ans : 300€ - perpétuelle : 2000€

Cases pour urnes : 15 ans : 300€ et 150€ pour le renouvellement - 30 ans : 500€ et 250€ pour le renouvellement.

6) Décide de la nouvelle tarification du service d'assainissement collectif à compter du 01 juillet 2015 :

Abonnement (part fixe) : 14€ par semestre – Consommation : 0,46€ le m³.

7) Fixe comme suit les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 01 mars 2015

pour les habitants du village

grande salle 200€ - grande salle + petite salle 250€ - grande salle + scène 280€ - l'ensemble 350€

pour les particuliers de l'extérieur

grande salle : * Eté 380€ - Hiver 420€

grande salle + petite salle : Eté 460€ - Hiver 500€

grande salle + Scène : Eté 490€ - Hiver 530€

l'ensemble été 560€ - Hiver 600€

*été = 01 MAI au 30 SEPTEMBRE

Hiver = 01 OCTOBRE au 30 AVRIL

Forfait pour les associations :

- de la commune : 60€

- de la communauté de communes Ouche et Montagne : 200€

Pour les ordures ménagères, des sacs poubelles de 50L seront facturés 2€50 l'unité

8) Décide d'allouer les subventions suivantes sur l'exercice 2015 :

- Coopératives scolaires des écoles de Mâlain
(300€ x 5 classes) 1.500€

- Centre Communal d'Action Sociale de Mâlain
500€

- Bibliobus (BDP de Côte d'Or) 90€

- L' U.D.M.J.C. de Côte d'Or 250€

(pour l'activité cinéma)

- Asso. sport. du Collège de Sombornon 50€

9) Liste les crédits d'investissement qu'il serait nécessaire d'ouvrir au budget primitif 2015, et dont le choix définitif sera fait lors du prochain conseil, après réunion et propositions de la commission finances.

10) Accepte le programme de travaux proposé par l'ONF pour l'exercice 2015, dont le montant s'élève à 2704,21€ TTC et prévoit sur le même exercice la coupe des parcelles 2C1 et 16A, dans le cadre du contrat d'approvisionnement de la Société GAILLARD RONDINO.

11) Demande à EDF des précisions complémentaires sur la proposition de contrat de tarif électricité pour la salle des fêtes avant de choisir la signature du nouveau contrat ou le groupement de commandes proposé par le SICECO.

12) Décide comme suit de la durée d'amortissement de la chaufferie : bâtiment 30 ans – chaudière : 10 ans.

13) Approuve les restes à réaliser de l'exercice 2014 à reporter au budget 2015 (pour la section d'investissement) afin de pouvoir assurer la continuité des paiements avant le vote du budget primitif.

14) Ouvre au budget 2015 les crédits nécessaires à l'acquisition de :

Illuminations de Noël : 1600€ H.T. - panneau affichage écoles : 700€ H.T. - Aspirateur mairie-écoles : 250€ H.T.

→ Etat Civil



Décès



Madame Francette LACOMBE le 12 février
Madame Gilberte GIRON, le 15 juin
Monsieur Patrick BATAILLE, le 16 juin

***Nous nous joignons à la peine
des familles et de leurs proches.***

Naissances



Edgar COULON MESSELET le 06 février
Leny TRAMCOURT le 20 février
Zoé COLIN le 28 avril
Charline LEMAIRE le 02 juin

Félicitations aux heureux parents !

Nouveaux Mâlinois



Florent LAZZERONI et Blandine PEYRE
21 rue Gaudot
Monsieur et Madame JUPILLE
9B rue de Sercey
Pierre DOS SANTOS et Marion VERNAGALLO
11 rue de la Gare

*Le conseil municipal et les services municipaux
vous souhaitent la bienvenue. N'hésitez pas
à nous contacter en mairie, et surtout à vous
faire connaître si vous avez été oubliés.*

Mariages



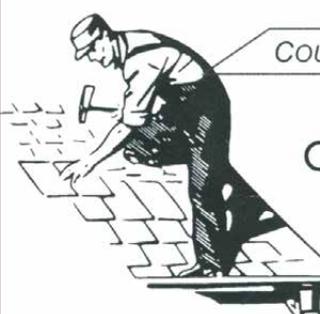
Damien VATINEL et Alice LETELU le 14 février
Jonathan MARTIN et Caroline BERTHAUD le 09 mai
Félicitations aux jeunes mariés !

Menuiserie
Chaineaux
rue du Four - 21410 Mâlain

Menuiserie du bâtiment / Restauration / Patrimoine
Escaliers / Parquets / Agencement intérieur

03 80 49 72 33 - 06 71 87 29 82
www.menuiserie-chaineaux.com

COUVERTURE - ZINGUERIE



Christophe BORDE

6 rue de la Poste
21410 MALAIN

Tél / Fax : 03 80 49 74 39 - GSM : 06 76 18 15 02

***cardi&
Boutiques
cardi*Too
Passage Darcy, Dijon

Grafitek
sTudiocréaTiongrafik
21410 Mâlain | 06 16 27 14 88
www.grafitek.fr



Conception graphique | Internet | Impression



→ 16 février 2015 : suite

15) Autorise le Maire à signer les avenants aux contrats d'assurance passés avec GROUPAMA pour proroger leur validité jusqu'au 31/12/2019.

16) Surseoit à approuver les rapports d'assainissement présentés par la Société BERTRAND en raison de leur présentation trop succincte et de l'insatisfaction constante de la commune quant à leur mode de gestion de notre station d'épuration et de nos réseaux.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil :

Est informé que dans le cadre de l'affaire BAVOIL, le délai imparti à l'expert est prorogé jusqu'au 31 mars 2015.

Prend connaissance des courriers envoyés à la Communauté de Communes et au Président du Conseil Général pour que la commune puisse bénéficier de la fibre optique.

Organise les permanences du bureau de vote pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015.

Demande au Maire d'intervenir pour faire cesser l'amoncellement de déchets sur la parcelle ZE 36 située sur la route de Pont de Pany.

Prend acte de la demande de remise en état des accotements rue de la Grande Place, endommagés par les fortes pluies.

Prend note des prochaines réunions et manifestations :

20/02 : réunion d'information sur le projet de GFA (groupement foncier agricole)

19/03 à 16h30 : commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie

23/03 : prochaine réunion du conseil municipal

Concert de l'Harmonie du Val d'Ouche : 28 mars à Fleurey et 11 avril à Mâlain

Entend lecture du courrier de remerciements de l'«ex viti d'Mediolanum» (Yvon MICHEA)

Le Maire – Nicolas BENETON

→ 23 Mars 2015

→ Excusés : F.DUSSET (pouvoir à P.CHAUVENET)
J.D.MULLMAIER (pouvoir à A.LEMAIRE)

Monsieur David CHIAOUI demande que le débat sur le thème du nombre d'adjoints soit remis à une date ultérieure, ce que le conseil accepte.

Le conseil :

1) approuve à 14 voix pour et 1 abstention :

a - les comptes de gestion de M. le Receveur Municipal pour l'année 2014

b - Le compte administratif 2014 de la Commune :
Solde de clôture 2014

fonctionnement : 286.644,82€

investissement : 83.750,99€

L'excédent de fonctionnement est affecté en report de fonctionnement sur l'exercice 2015.

c - Le Compte administratif 2014 du service assainissement

Solde de clôture 2014 exploitation : 59.986,62€

Investissement : 40.970,81€

d - Le Compte administratif 2014 de la Chaufferie Bois
Solde de clôture 2014

Fonctionnement : - 11.749,78€

Investissement: 42.600,25€

2) Décide, à l'unanimité, de maintenir pour l'année 2015 le taux des taxes locales directes, soit :
Taxe d'habitation : 6.09% - Foncier Bâti : 17.64% - Foncier non bâti : 38.25%

3) Ouvre au budget primitif communal 2015 les crédits nécessaires aux opérations listées ci-dessous :

Huisseries SUM	15 000,00 €
Enfouissement Béné	54 000,00 €
Terrain multisports	60 000,00 €
Circulation/sécurité/stationnement	30 000,00 €
Signalétique	500,00 €
Étude écoles	10 000,00 €
Électrification château	15 000,00 €
Barnum	2 000,00 €
Poulailler	2 000,00 €



→ 23 Mars 2015 : suite

Modif PLU 2 000,00 €

Transfo station 15 000,00 €

Toutes ces opérations, dont les dossiers ne sont pas encore finalisés, devront être adoptées individuellement, après études et/ou devis comparatifs (ves) et recherches des aides financières éventuelles, avant utilisation des crédits respectifs.

4) En raison de la suppression du tarif réglementé de vente d'électricité (tarif jaune salle des fêtes) et après étude comparative de la nouvelle tarification proposée par EDF, décide d'accepter l'offre de EDF pour la fourniture et l'acheminement d'électricité à la salle des fêtes, contrat conclu pour une durée de 24 mois à compter du 01/05/2015, et autorise le Maire à signer le nouveau contrat.

5) Dans le cadre du dossier de la CHAUFFERIE BOIS :

- Décide que la revente de chaleur à la commune sera calculée sur les mêmes bases que celles définies dans la convention signée avec la Communauté de Communes pour le périscolaire.

- Vote une subvention du budget communal au budget chaufferie d'un montant de 4.796,45€ pour équilibrer le budget de fonctionnement 2015 de la chaufferie.

- Procède à un virement de 3.632,25€ du budget chaufferie au budget communal pour régulariser des dépenses supportées initialement par le budget communal avant la création du budget chaufferie (études, maîtrise d'oeuvre).

- Autorise le Maire à procéder au mandatement de la facture n°2015/080 en faveur de Maître CLEMANG, avocat, relative à l'assistance à expertise du 23 mars 2015, pour un montant de 392,16€, et demande le remboursement de cette facture dans le cadre du contrat de protection juridique de la Commune.

6) Décide de l'achat de la parcelle A 1184, d'une superficie de 03a62ca, appartenant à Madame LADUGUIE Nathalie, née MARCEL, domiciliée à BROIN 21250 - 567gr Grande Rue, fixe à 1€ le m2 le prix d'achat de cette parcelle, dit que la commune prendra en charge tous les frais relatifs à cette transaction, désigne Maître Arielle BONNOTTE, Notaire à DIJON, 43 rue Devosge, comme notaire chargé de la rédaction de l'acte et autorise le Maire à signer l'acte.

7) Vote à l'unanimité les Budgets Primitifs 2015 :

BUDGET COMMUNAL

Investissement : 317.760,00€ en recettes et en dépenses (y compris les restes à réaliser 2014)

Fonctionnement : 624.881,82€ en dépenses et en recettes.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Investissement : 56.470,81€ en recette et en dépenses

Exploitation : 97.986,62€ en recettes et en dépenses

BUDGET CHAUFFERIE BOIS

Fonctionnement : 42.044,58€ en recettes et en dépenses

Investissement : 82.595,05€ en dépenses et en recettes (y compris les restes à réaliser 2014)

QUESTIONUS DIVERSES

Le conseil :

Est informé que M.Pascal CHAUVENET a été désigné par arrêté du Maire pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes.

Prévoit l'interdiction d'accès aux véhicules motorisés de la voie communale n°3 (de la RD 33 à la Ruelle de Sercey).

Est informé du projet culturel en préparation par le pôle humain (photos), dont les habitants prendront connaissance en temps utile

Entend le compte-rendu de la rencontre du premier comité de quartier.

Prend connaissance de l'avancement des différents dossiers en cours.

Le Maire – Nicolas BENETON

Compte-rendu conseil municipal



→ 18 Mai 2015

Excusés : M. MIGLIARINI (pouvoir à D. CHIAOUI)

Le conseil

1) Suite aux remarques de la Préfecture, retire la délibération du 16/02/2015 relative aux contrats signés avec GROUPAMA et autorise le Maire à lancer une nouvelle consultation pour les dossiers d'assurance de la commune.

2) Approuve les termes de la convention établie entre la Commune et les centres équestres de Mâlain pour l'installation d'un parcours de cross hippique au Mont Chauvin, convention entérinée par les services de l'ONF.

3) Retient la proposition du bureau d'étude Marie-Jo GALLET à Tournus pour la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, pour un montant de 2160€ TTC, non inclus les frais de publicité.

4) Opte pour le devis de LA MENUISERIE DE L'OUCHÉ à Mâlain pour la fabrication du poulailler communal, pour un montant de 1465,37€ TTC.

5) Après avoir pris connaissance du résultat de l'enquête faite auprès des habitants en matière de sécurité :
- DECIDE à 14 voix pour et une abstention de l'instauration de la priorité à droite dans tout le village.

6) Donne son accord de principe pour les travaux envisagés rue Maurice Béné (aire de stationnement + eaux pluviales devant l'ancienne boulangerie) et rue de la Grande place (aire de stationnement) mais reporte le choix des entreprises dans l'attente de devis comparatifs.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil :

Est informé de l'avancement du dossier Cœur de village (rencontre avec l'Inspection Départementale de l'Education Nationale, avec le CAUE, et prochaine rencontre avec les services MICA du Conseil Départemental).

Prend connaissance du suivi de la procédure dans le litige opposant la commune avec les conjoints BAVOIL.

Remercie les personnes ayant participé à l'installation des nouvelles tables d'extérieur, ainsi que celles qui ont réparé les banquettes de la salle des fêtes (Foyer Rural).

Entend lecture d'un communiqué de l'Association des Maires de France sur la « Commune Nouvelle » et est invité à réfléchir sur ce thème avant débat lors d'un prochain conseil.

Le Maire – Nicolas BENETON

→ Soirée théâtre
LUNDI 13 JUILLET
Repas + Feu d'Artifice
+ soirée

Lundi 13 Juillet 2015
- Mâlain -

Venez aux couleurs de votre lavoir pour une
Retraite aux casseroles !
Rassemblement à 18 heures
vers le lavoir de votre quartier
Lavoir de Font de la Basse
Lavoir Mont Chauvin en laune
Lavoir de Châlain en vert
Lavoir Grand Place en rouge
Partez en équipage de lavoir avec vos casseroles,
souffleuses, bécaneuses...
Quel lavoir sera le plus bruyant ?
Ne démissionnez pas participants !

Repas à 20 heures
A la salle des fêtes
Casseroles au beurre de pays cuites
Légumes cuits dans leur jus
Salade - Fromage - Dessert
12 € Adultes - 6 € jeunes de 12 ans

Feu d'artifice
Soirée dansante
Droits réservés aux résidents pour le repas
Mardi 7 juillet en Mairie après 20 heures

→ Soirée théâtre
Jeudi 20 Août
Avec le théâtre de Méphisto
Les contes AMÉRINDIENS

Le Théâtre de Méphisto
présente

LES CONTES AMÉRINDIENS

Venez avec vos enfants, enfants de chœur, bande
Apprenez dans un plaisir et en rigolant à vous faire
aider à goûter la soupe finale...

Jeudi 20 Août
à partir de 20h - Parc Sophie Monette - Mâlain

Spécialité d'extérieur
gratuit tout public
sauf du partage
d'une soupe chaude

Le bricolage et le jardinage sont un des plaisirs des beaux jours... mais nous sommes tous le voisin de quelqu'un, veillons donc à ne pas faire plus de bruit que nécessaire et respectons les plages horaires prévues pour ces travaux, elles sont assez conséquentes...



L'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 précise :

« Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

LES JOURS OUVRABLES :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

LES SAMEDIS : de 9h à 12h et de 15h à 19h

LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS : de 10 à 12h

➔ Un conte de Bourgogne

par Jean Toulouse



Le vin du curé de Fixin

On raconte qu'un curé nouvellement nommé à Fixin, au début du XXe siècle, avait été fort contrarié de n'y pas retrouver l'usage des quêtes d'œufs à Pâques et de vin en automne.

Précisément cette année là fut féconde, ce qui rend toujours les vigneronns généreux. Il les vit donc aux vendanges et leur fit entendre qu'un broc de vin serait bien peu de chose pour chacun d'eux, tandis que ça lui ferait, à lui, sa provision pour l'année.

Tous applaudirent, promirent de donner, et le curé joyeux envoya au pressoir quelques futailles vides qui, bientôt remplies jusqu'à la bonde, ornèrent la cave du presbytère.

Bientôt, voulant voir ce que devenait son vin, il goûta et... tomba à la renverse.

Il n'avait que de l'eau !

Un vigneron s'était dit :

« Bah ! un broc d'eau dans une pièce de vin, ça ne se verra pas ! ».

Il avait payé sa dîme, et voyez le miracle ! Tous les gens de Fixin avaient eu la même idée.

TABAC PRESSE LOTO
Fleurey-sur-Ouche
carterie - confiserie - point téléphonie
développement photo - cartes IGN
Ouvert NON STOP de 6h à 20h
7jours /7
Gilles GEROME
2, rue Jean Truchetet
tél : 03 80 33 66 34

François & Claire
Bouillot-Salomon
Viticulteurs
Cave ouverte tous les jours
sur rendez-vous
Tél : 06.73.56.14.00
Agriculture Biologique

Frédéric CRUCET Tél. : 03 80 23 60 72
06 15 48 02 66
Création et entretien
d'espaces verts
26, rue Gaudot - 21410 Malain
N° Siren : 489 169 615 RCS Dijon

PIL'VITE
Robert MEROT
Piles spéciales
Accus téléphone
Toutes réparations horlogères
MONTRES - PENDULES - HORLOGES
C.C. "Les Géants"
48 rue de Longvic
21300 CHENOVE
Tél. 03 80 40 29 48



pôle technique



Synthèse de l'enquête «circulation, stationnement» du mois de mars 2015

48 réponses nous sont parvenues

La moitié des personnes qui ont répondu sont riveraines des départementales (Rues de la Poste, Gaudot, de la Ferme, de Savigny, du Dessus, rue du Pont et de la gare)

On peut partir du postulat que ce sont en priorité les habitants qui connaissent des difficultés qui ont les plus répondu au questionnaire

La grande majorité souhaite :

- * une priorité à droite sur tout le village (un opposé et souhaite retour STOP partout)
- * limitation à 30 sur tout ou partie du village

Des recommandations :

- * rues à sens unique : de Sercey, petite rue Gaudot et des Ferrettes
- * chemins piétonniers à créer : tout le long de la départementale et rue de Sercey
- * cheminements piétonniers à matérialiser ou à entretenir : rue de la Gare et rue Béné
- * Stationnements à matérialiser ou à créer :
 - Devant le restaurant
 - Rue du Four en décaissant un peu le talus au dessus du lavoir
 - Rue de la ferme (espace enherbé devant chez M. et Mme Boillot)
 - Rue du Pont
- * Interdire le stationnement devant l'école

Problème de la départementale qui traverse le village :

- * Carrefours dangereux, particulièrement Béné/Poste et Grand place, mettre des miroirs
- * Matérialiser les priorités à droite
- * Ralentisseurs ou chicanes aux 2 entrées
- * 30 km/h
- * Panneaux double virage dangereux
- * Refaire passage piéton
- * Absence totale de cheminement piétonnier

Problème rue Gare /Pont :

- * Chicane à créer pour limiter la vitesse aux heures de trains
- * Problème de voitures stationnant sur chemin piétonnier mais c'est surtout le revêtement instable qui dissuade les piétons de l'emprunter.

Problèmes rue de Sercey

- Arrivée rapide des véhicules :
- Cheminement piétonnier à créer
- Stationnement problématique.

Nous ne pouvons bien évidemment traiter tous les problèmes à la fois.

Une mesure simple sera mise assez rapidement en application : **la priorité à droite sur tout le village.** Il nous faut auparavant matérialiser chaque carrefour et nous doter d'une signalisation plus voyante et d'un marquage au sol. Des devis sont en cours

Les rues de la Poste, Gaudot, de Savigny, du Dessus mais aussi du Pont cumulent les problèmes. **C'est donc sur ces axes que nous allons concentrer nos efforts.** Mais ces rues appartiennent au département et nous devons travailler en étroite collaboration avec les services du conseil départemental. Ils nous ont, dans un premier temps, aidés à étayer notre diagnostic et nous ont fait des préconisations (sécurisation par la création de trottoirs à certains endroits, modification de carrefour etc...). Nous devons à présent consulter un maître d'œuvre qui nous aidera à poursuivre notre démarche.

Les voiries communales ne sont pas oubliées.

Nous avons prévu un espace de stationnement rue des Ferrettes (revêtement en concassé) ainsi que rue Béné. Nous allons également régler un problème d'eau pluviale qui se déverse dans une cour dans cette même rue.

Par contre, la rue de Sercey est un vrai souci. Rappelons que tout l'espace enherbé est inexploitable car un dalot en pierre, fragile, se situe sous la partie enherbée. Nous avons installé des poteaux en bois pour le protéger. L'espace restant est étroit. Les piétons sont en danger quand les voitures stationnent sur le bas-côté. Une solution serait d'interdire le stationnement dans la rue mais ce choix amplifierait l'arrivée rapide de certaines voitures. Pas simple nous n'avons pas encore trouvé la solution idéale, satisfaisante pour les différents usagers, à suivre

➔ Souvenirs ■■ Le Lavoir rue du Pont

Vu par Yvon jeune retraité mâinois - Re transcription informatique Jean-Didier Mullmaier



Le comité de rédaction du bulletin municipal a décidé de faire profiter à l'ensemble des Mâinois du joli texte d'Yvon lors de notre première rencontre au lavoir du Pont.

// Un Comité de lavoir QUESACO

Pour savoir il faut y aller voir
D'abord c'est quoi un lavoir ?
Voici ma réponse de mémoire.

C'est un bâtiment où on allait laver son linge.
On peut même dire son linge sale en familles,
Car tout le monde y venait ou presque.
Dans ce bâtiment il y avait de l'eau,
Aujourd'hui il est vide.

Comme dans un pressing on a peut être confondu lessive à l'eau et nettoyage à sec.

Ce bâtiment sans eau, sans être humain est devenu vide de sens.

L'eau de ce lavoir était alimentée par la source de la Verte.

La Verte était au moyen âge, un lieu planté de vergers ou de vignes.

Ah ! Imaginez l'eau des vignes..., elle doit avoir bon goût !!!

BOF ! Pour faire la lessive.

Dans ce bâtiment il y avait deux bassins,

Faites marcher votre imagination, car à la place de l'un,

On a construit cette laideur bétonnée, réserve à incendie.... A ce qu'il paraît.

Encore une norme à la mord moi l'..... Coucounette.

Le premier bassin, disparu aujourd'hui, d'où par une goutte, l'eau arrivait, c'était le rinçoir.

On y rinçait le linge, comme son nom l'indique.

Puis l'eau coulait dans le deuxième bassin, moins profond, plus vaste,

Cerné par ce vestige de pierres lisses et douces au touché.

« Vous pouvez toucher, c'est gratos, de nos jours c'est gratos c'est pas légion ».

Qui atteste de longues années de pratique, que je vais tenter de vous expliquer.



Les femmes du quartier arrivaient avec leur brouette de linge, leur brosse, leur savon, leur « tapou » et leur « carrosse », explication :

La brouette, on connaît encore, quoi que..... !

La brosse, je pense aussi....

Le savon, pas en bidon liquide, mais un bloc parallélépipédique.

Ca vous dit quelque chose..... ?

Le tapou une pièce de bois, une sorte de batte plate, pour frapper le linge, replié sur les bordures du lavoir.

Le carrosse, alors là, on se pose des questions.....

Imaginez, une sorte de caisse fermée sur trois côtés, un fond par terre garni de chiffons, des emplacements sur le devant, un pour la brosse, un pour le savon, un pour le tapou.

Donc ces dames arrivaient comme des MAD MAX ou des MAC GYVER, avec leur véhicule, tous les outils autour de soit, à portée de main, prêtes à intervenir....

Alors, à genou devant le deuxième bassin, c'était la première opération.

Dans leur carrosse, sur des coussins, « faut bien un peu de confort », enfin plutôt des vieux chiffons, certes c'est moins poétique, elles plongent leur linge dans l'eau, le retirent sur les bordures de pierre, le savonnent, le brossent, le tapent au tapou et cela autant de fois nécessaire pour que ce soit propre.

Ensuite elles vont rincer le linge du premier bassin, c'est la deuxième opération.

Vous remarquerez, l'ordre du travail est inverse de celui des bassins.

En terme de logique, somme toute mathématique,

C'est totalement illogique, mais pourtant de l'eau, elle suit la logique.

➔ Souvenirs ■■ Le Lavoir rue du Pont

Vu par Yvon jeune retraité mâlinois - Retranscription informatique Jean-Didier Mullmaier



L'eau arrive propre dans le premier bassin, par la goulotte,
« vous vous souvenez ? »

Si on y lave le linge sale, cette eau se jetant dans le deuxième, on ne pourrait plus le rincer à l'eau propre !

Donc on fait la première opération dans le deuxième bassin, et la deuxième opération dans le premier bassin....
Vous avez compris ? »

Bon faudra que je vous fasse un dessin.....

Que fait ensuite l'eau du deuxième bassin ?

« Ben, par un trou de trop plein et un tuyau,

Hop Directement au ruisseau.

Pas de tout à l'égout, pas de taxe sur l'eau ou de dépollution

Pas de taxe pour telles sociétés ou institutions

Pas de machines à laver à acheter

Pas d'électricité à payer

Ca coûtait Zéro

C'était juste du boulot.

Les jours de lavage, le lieu devenait le palais de ces dames.

Les hommes n'y étaient peu ou pas admis

Sauf, pour porter les brouettes, s'ils étaient tant soit peu galants ou gentils.

« Oui...Un palais »

Où les reines du savon, princesses du tapou,

Les impératrices de la brosse,

A genoux dans leur carrosse,

Là, à grand coup d'efforts

Rendaient propre le gros linge au tissage fort

Peu de linge délicat

Sauf, peut être, quelques combinaisons

Maniées avec plus de précaution.

Aujourd'hui, Mesdames, imaginez votre string

Fait de si peu de tissu

Qui vous cache si peu le... cul

Mais vous coûte autant que montrer vos fesses

Ce string passé à l'étape du tapou

Au grand ravissement de ces messieurs, je le confesse

Il resterait rien du tout.

A propos de confesse

Du string s'il n'en reste rien du tout

Du côté pile ou poil, et du côté face ou fesse, on verra tout.

D'où cette charade

Mon premier en trois lettres est une insulte, précédée de petit, gros ou roi des.....

Mon deuxième en cinq lettres est l'opposé de mon premier

Et mon tout est ce que je vous ai décrit précédemment.

Hahaha.... Mes dire

Vous font hoqueter de rire

Et même si bien fort dans votre caboche vous le pensez

Jamais tout haut, le dire vous n'oseriez.

Dans les quatre angles du bâtiment tout en pierre

Ces mastocs étagères triangulaires

Lieu de garage des carrosses, que quelques lavant'd'hier y laissaient sans peur de vol ou de dégradation, la confiance, quoi !

Quand le lavoir était vide de ses occupations cela devenait un lieu de jeu, de rencontre des p'tiots et d'abri en cas de pluie.

Il est vrai que les galopins que nous étions jouaient de temps en temps avec les carrosses. Après avoir mouillé les allées extérieures du deuxième bassin, un dedans, les autres qui poussaient comme pour des carrioles, ça pouvait aller jusqu'à faire du stock-car. Bref, bonjour les dégâts... Mais vite réprimandées par les lavant'd'hier d'en face, la Suzanne, la mère Desseret... Tout rentrait dans l'ordre.

Une autre fonction du lavoir

A l'extérieur côté route, les abreuvoirs

Chaque paysan y amenait ses vaches

Une à deux fois par jour pour les faire boire.

Ces braves bestiaux, sur leur chemin, de quelques bousiers se délestaient.

En termes d'aujourd'hui elles se lâchaient.



C'était quèque chose les routes vertes écolo
Goudronnées par ces animaux !
Ce lieu était aussi un lieu de rencontre
De blablas, de ragots, de racontars.
En deux mots, Radio lavoir.
On y échangeait sur les dernières décisions municipales
Sur les derniers évènements d'ordre national
Et pour tout savoir sans payer
Sur la vie et les cancans du quartier
Il suffisait, sans se faire voir,
D'écouter Radio lavoir.
Dans mes souvenirs, il y avait
La Bibiche, la Suzanne, la Léa, la Marie, la Jeannette,
la Madeleine épouse du barbouille dit aussi la taloche,
l'Albertine et son sputnik, etc etc...

AHAH, le sputnik
Il faut que j'explique,
Le sputnik c'est le premier satellite qui a été envoyé en
orbite autour de la terre.

Quel rapport avec nos femmes lavant d'hier, me direz
vous ? Juste sa forme, en forme d'œuf, comme le premier
satellite.

Cet œuf était tout simplement une machine à laver
manuelle

Elle brassait le linge en rotation car on l'animait avec une
manivelle

Une manivelle, c'est un levier coudé puis contre-coudé
Pour obtenir un mouvement rotatif, je crois bon de préciser.
AH! , le progrès, toujours sans rien payer,
Ca fait rêver en ces temps surtaxés.

A propos du Barbouille, de la Taloche, ce monsieur était
peintre, d'où Barbouille et plâtrier, dit la Taloche, outil pour
enduire les murs et plafonds de plâtre. Mais une taloche
c'est une gifle en argot, d'où mon dérapage hors sujet qui
va suivre.

N'allez pas croire non plus que ce monsieur était le père
fouettard qui donnait des baffes à tour de bras aux enfants
méchants. Dérapage satirique.....

La France par l'Union européenne est condamnée
Pour usage de la fessée
Elle n'interdit pas la gifle.
Alors, parents, pour que vos enfants soient obéissants
Une grande taloche dans la tronche de votre r'jeton
Pour ça vous n'irez pas en prison.....

Un conseil tout de même, faites le en argot, car on les
donne à l'unité, une taloche, une mandale, etc..., Tandis
qu'en Français, on y va par paire, de gifles, de baffes et là,
vous deviendriez sadique.

L'union européenne condamne l'attouchement « fessiale »
Mais pas l'attouchement facial
Peut être tout simplement pour ce geste déplacé
Qui est la main au panier ! Va savoir.....

En conclusion, il vaut mieux détruire les neurones des
vos enfants

Que de leur botter le fondement.

Alors, le lavoir lieu utilitaire ?

Alors, le lavoir lieu de vie sociale ?

Alors, le lavoir lieu de cohésion générationnelle ?

Alors, le lavoir lieu de cancans ?

Alors, le lavoir lieu de ragots ?

Alors, lieu de jeux pour les p'tiots ?

Alors, le lavoir un peu plus tard

Rendez-vous des premiers essais amoureux

Sans qu'il devienne non plus un lupanar

Alors, le lavoir devenu pour les boit-sans-soif lieu de
« binoche »

Alors, le lavoir devenu lieu de fumette et de pétard

Alors, le lavoir devenu maintenant

Latrines canines c'est désespérant

Alors, sans eau le lavoir

C'est-y encore un lavoir ?

Alors, à la fin du jour en regardant coucher le soir

Peut être on lui trouvera une autre vie d'espoir

A CE FOUTU LAVOIR. //

Yvon Michéa



→ pôle administratif →→→ les finances

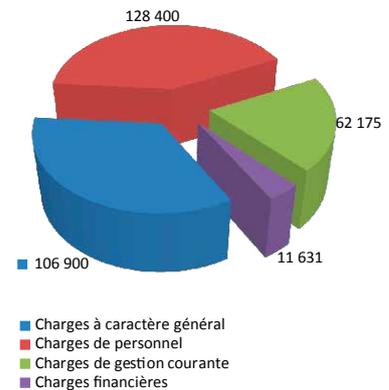
Synthèse réalisée par Pascal Chauvenet

■ ■ ■ Le Budget de fonctionnement prévisionnel pour 2015

Un budget prévisionnel se doit d'être prudent, c'est la raison pour laquelle les dépenses sont souvent surestimées et les recettes par contre largement sous-estimées. La comparaison avec les recettes et dépenses réelles des années précédentes doit donc être relativisée. Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles de 2015 sont de 320.756 €, contre 239.000 € en 2013 et 260.000 € en 2014 en chiffres effectifs. La hausse d'environ 60.000 € est due essentiellement à des charges à caractère général qui augmentent de 36.000€ dont 24.000 € pour des dépenses de voiries, ainsi que des charges de gestion courante qui augmentent d'un peu plus de 14.000 € dont 10.000 € pour des redevances dues à diverses collectivités. A noter que les dépenses de personnel ainsi que les indemnités versées aux élus sont quasi stables.

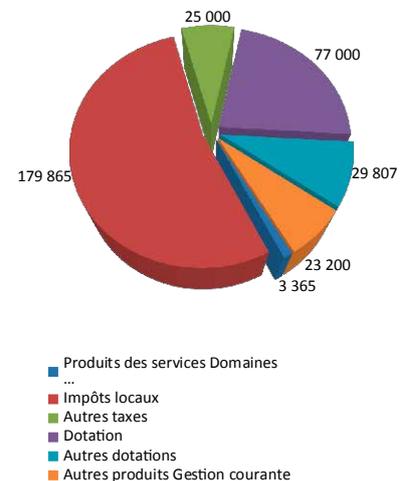
Dépenses de fonctionnement : 320 756€

Charges à caractère général	Charges de personnel	Charges de gestion courante	Charges financières	Charges Exceptionnelles
106 900	128 400	62 175	11 631	11 650



Recettes de fonctionnement : 338 237€

Produits des services Domains ...	Impôts locaux	Autres taxes	Dotation	Autres dotations	Autres produits Gestion courante
3 365	179 865	25 000	77 000	29 807	23 200



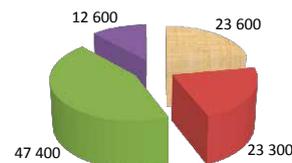
→ Les recettes de fonctionnement passent de 397.000 € en 2013, 355.000 € en 2014 à 338.200 € en 2015. Cette baisse de 17.000 € entre 2014 et 2015 est due à une baisse sensible des dotations de l'état qui passent de 124.000 € à 107.000 €. Les impôts locaux qui passent d'un peu plus de 202.000 € à près de 205.000 € ne subissent donc qu'une hausse modeste, aucun taux n'ayant été modifié.



Charges à caractère général

Charges à caractère général	Administratif fournitures diverses	Energie	Bâtiments et voieries	Communication
106 900	23 600	23 300	47 400	12 600

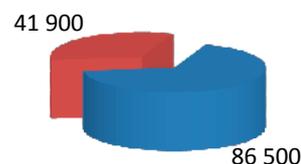
■ Administratif fournitures diverses
■ Energie
■ Bâtiments et voieries
■ Communication



Charges de personnel

Charges de personnel	128 400	Rémunérations	Charges
		86 500	41 900

■ Rémunérations
■ Charges



Autres charges de gestion courante

Autres charges de Gestion courante	62 175	Elus	Collectivité	Asso
		21 875	14 200	26 100

■ Elus
■ Collectivité
■ Asso



■ ■ ■ Situation de la Commune et choix financier à venir

L'excédent de fonctionnement prévisionnel de 2015 est donc d'un peu plus de 17.000 € contre 95.000 € en 2014. Ces excédents en y ajoutant les excédents du budget d'investissement, cumulés au fil des dernières années ont permis à la commune de disposer d'une trésorerie d'un peu plus de 370.000 € fin 2014. Cette gestion rigoureuse et prudente doit se poursuivre face aux aléas des années à venir. Au niveau des recettes, il faut faire face au désengagement de l'état. La seule dotation forfaitaire qui constitue 60% des dotations globales, a, par rapport à 2013, baissé de 2.600 € en 2014, de 9.200 € en 2015 et continuera de baisser de 15.800 € en 2016 et de 22.400 € en 2017. Les impôts locaux ne peuvent pas servir de «variable d'ajustement».

Au niveau des dépenses, il faudra, au niveau des investissements faire un choix équilibré entre l'utilisation des réserves et le recours à l'emprunt. En effet notre encours de dettes d'un peu moins de 310.000 € qui reste très en dessous de la moyenne des communes de taille comparable, notre charge d'emprunt d'un peu plus de 30.000€ par an et des taux encore relativement bas sont des arguments qui militent en ce sens.

Le sens actuel de l'histoire va vers des regroupements de communes, or Mâlain a en moyenne plus de trésorerie disponible, moins de dettes que les autres communes avoisinantes. Qu'en sera-t-il, lorsqu'il faudra mutualiser nos avoirs et nos dettes et que les décisions d'investissements ne seront plus de notre seul ressort ?



Associations Mâlinoises



Les Sorcières en foire

Pour cette 10^{ème} édition de la foire moyenâgeuse au pays des Sorcières, l'association les Sorcières en Foire souhaite vivement remercier les mâlinois et mâlinoises pour leur investissement et leur participation. Un premier bilan indique une participation en hausse du public avec environ 16000 personnes sur le week-end (11500 adultes et 4500 enfants). À cela, il convient d'ajouter les nombreux bénévoles, plus de 250 sur les deux jours, les invités, les troupes et les exposants. Soit un total de 17000 personnes. Nous sommes loin de certains chiffres avancés mais plus proche de la réalité.

Le conseil des sorcières a eu l'occasion de se réunir depuis pour échanger sur les points positifs et négatifs de notre événement. Nous sommes conscients des difficultés et désagréments que la Foire génère inévitablement, principalement pour les habitants des rues situées au cœur de la manifestation. Nous invitons alors chacun à nous faire part de remarques constructives en vue de la prochaine édition.

Organiser la foire sur deux jours était un pari, le beau temps et la générosité de tous nous ont permis de le gagner. Les nombreux messages de félicitations indiquent que notre manifestation fut une réussite et nous tenons à y associer tous les habitants de Mâlain. Rendez-vous naturellement dans deux ans, en 2017, avec de nouvelles idées, de nouveaux challenges, mais en gardant le même état d'esprit, une foire conviviale et familiale. Pour plus de renseignements ou vous inscrire sur la liste des bénévoles, une seule adresse.

benevoles.sorcieresdemalain@gmail.com



Trot Mâlain

Une nouvelle association sur Mâlain a vu le jour il y a quelques semaines

« TROT MÂLAIN » est une association loi 1901 dont la principale activité sera l'organisation de manifestations autour du centre équestre « GALOP MÂLAIN ».

Le conseil d'administration est composé de 6 membres :

M. Comby Frédéric (président)

M^{me} Germain Aude (trésorière)

M^{me} Ducloux Valérie (secrétaire)

M^{me} Lequet Florence

M. Cassard Brice

M^{me} Sicaud Amélie

Déjà plusieurs projets sont en cours :

Fête du club « GALOP MÂLAIN » avec concours pour les cavaliers du centre, possibilité de baptêmes poney...

Participation à la kermesse des associations qui aura lieu le 14 juillet à Mâlain.



Repas dansant dont le thème et la date restent à définir.

Si vous souhaitez avoir des informations ou nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail au : trotmalain@free.fr

Nous espérons que cette association pourra apporter de nouvelles animations dans notre village.

Cordialement

L'équipe de Trot Mâlain



Associations Mâlinoises



→ Les Croisés de Mediolano

Bonjour à tous !

«Pour sa deuxième année d'existence, l'association des croisés de Mediolano, tournée vers la reconstitution médiévale (XIe siècle), a notamment participé à la fête du printemps au château de Mâlain, en avril dernier. Nous avons occupé la partie supérieure du site en proposant différentes animations aux nombreux visiteurs présents.

Nous nous réjouissons des nombreux échanges entrepris avec le groupe archéologique du Mesmontois (Gam), les sorcières en foire ou encore les Estournelles, qui nous permettent de voir émerger une fructueuse collaboration inter-associations. Parmi les projets concrétisés figure l'animation du château que les Croisés assurent lors de certaines ouvertures du week-end.

L'an prochain, c'est déjà demain : nous sommes plongés dans l'organisation de la deuxième édition de la fête médiévale de Mâlain, qui devrait être organisée, même si la date reste à confirmer, le premier week-end de juillet. D'ici là, nous fourbissons nos armes en participant à plusieurs fêtes médiévales en Bourgogne et en faisant honneur au nom de Mediolano !»

Nicolas Rouillard, secrétaire des Croisés de Mediolano



→ Le foyer Rural

Notre dernière séance de cinéma s'est déroulée le mercredi 3 Juin, avec un ciné-goûter.

Nous sommes satisfaits de la fréquentation à ces films, en moyenne 25 personnes.

Nous rappelons d'ailleurs qu'à chaque fois les enfants adhérents ne payent que 1,50 € au lieu de 3€.

Nous regrettons la désaffection des cours de Yoga petit à petit, depuis le mois de mars,

Bien sûr il y a les problèmes de santé, mais je pense que nous devons faire autrement pour les règlements afin de fidéliser les adeptes. Pour ne pas finir la saison avec maxi 6 élèves au lieu d'une douzaine.

Le spectacle de fin d'année a eu lieu le samedi 30 mai avec plus de 300 spectateurs, et encore des personnes debouts, alors que nous avons installé 50 chaises de plus que l'année dernière.

La raison de ce succès ?

Nous l'attendons tous, petits et grands, l'aboutissement d'une année d'énergie, de rires, de pleurs, mais avant tout, l'admiration de nous tous, parents, membres du Foyer Rural et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à son élaboration.

Un grand merci à toutes et tous, les élèves et leurs professeurs, qui se donnent à fond jusqu'au bout.

Nous sommes partis au complet samedi 27 Juin à NIGLOLAND,

Nous serons présents à la Kermesse des Associations le mardi 14 Juillet, à la JOURNÉE DU SPORT le dimanche 6 Septembre lors de laquelle nous pourrons prendre les premières inscriptions, sinon ce sera le mardi 15 septembre à partir de 17H00

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous disons à bientôt.

La Présidente, Christine Beilloin





Premiers comités de quartier : ambiance et initiatives au rendez-vous !

Avec l'arrivée des beaux jours, les membres du pôle humain de la municipalité ont organisé les premières rencontres autour des quatre lavoirs du village : Château, Chauvin, Grand Place et Pont, afin de constituer autant de comités de quartier. Au total, plus d'une centaine de Mâinois ont échangé autour d'un apéritif convivial et proposé des idées d'embellissement pour leur quartier, des petits travaux de nettoyage des lavoirs, des

plantations, des animations culturelles, sportives voire festives... Au quartier du Château, un petit groupe s'est formé pour refaire prochainement l'enduit du lavoir.

A Grand Place, les habitants ont proposé d'étendre le « repas des voisins » à l'ensemble du quartier prochainement. A Pont, on a déjà nettoyé le lavoir et on s'apprête à sabler les murs. A Chauvin, plusieurs idées d'animation sont en gestation et on envisage de fleurir bientôt l'entrée du village. Les Mâinois intéressés et qui n'ont pas pu participer aux premiers comités de quartier peuvent consulter le site de la commune et contacter leur élu référent pour participer aux prochains comités : www.malain.fr.



Belle participation et motivation pour les participants du lavoir du Mont Chauvin

Aec Espace Pub

Objets et cadeaux publicitaires

4, rue des Ferrettes • 21410 Mâlain
Tél. 03 80 23 67 02 • Fax 03 80 23 67 08
E-mail : aec.espace.pub@wanadoo.fr

SUPER U
SOMBERNON

AVENUE DE LA BRENNÉ - 21540 SOMBERNON
TÉL. 03 80 33 32 04 - FAX : 03 80 33 35 17

Axiome
de la recherche à la réalisation
Bâtiment

Prescripteur ::
Economiste de la construction
Concepteur ::
Plan - Permis de construire - Suivi de chantier
Réalisateur ::
Entreprise générale de bâtiment

Sébastien Sarkissov
6 rue des Trois Sources - 21410 Mâlain
Tél. 09 63 29 71 93 - www.axiome-batiment.fr



ATELEC



Une idée lumineuse pour tous vos travaux d'électricité :

- Dépannage
- Mise en conformité
- Réfection d'ancien
- Construction neuve
- Chauffage électrique
- Câblage informatique
- Industrie

5, Impasse des Tilleuls - 21410 MALAIN
Route de Saulon - 21220 GEVREY-CHAMBERTIN
Tél./Fax : 03 80 23 64 75
Portable : 06 11 67 28 90



Ecole Maternelle



Une nouvelle année scolaire se termine mais il faut déjà préparer la suivante :

Nos petites têtes blondes se sont adaptées à un nouveau rythme scolaire et aux contraintes de la vie en collectivité. Chacun, à son rythme, s'est lancé dans les différents apprentissages

Les enfants auront assisté à deux spectacles, deux séances de cinéma dans l'année, auront reçu la visite du Père Noël, et seront allés rencontrer Dame Catherine, Perceval et le vieux sage à la forteresse de Thil.

On s'y attendait depuis quelques temps, on faisait le compte à rebours des années restantes mais c'est avec émotion que nous voyons notre collègue, Francis Orzel, quitter ses fonctions d'enseignant pour une retraite bien méritée.

Il est enseignant à l'école depuis septembre 1997, il a été directeur jusqu'en 2006. Son calme, sa sérénité et son entier dévouement aux enfants ont été ses maîtres-mots.

Nous lui souhaitons au nom de tous ses élèves, anciens élèves, parents, équipe éducative... du bon temps dans tout ce qu'il a choisi de poursuivre et dans toutes ses nouvelles activités.

L'école maternelle accueillera en septembre 4 tout-petits (nés en 2013), 14 petits (nés en 2012), 16 moyens (nés en 2011) et 14 grands (nés en 2010). Les moyens seront répartis sur les deux classes.

Les moyens-grands feront connaissance de Nadège Huz, leur nouvelle maîtresse.

Sandrine Bénéton, directrice de l'école maternelle



Francis Orzel et sa première classe sur Mâlain en 1997

Francis Orzel et sa dernière en 2015

Le PIZZAIOLOGUE

le spécialiste de la pizza à emporter

**Egalement fait maison :
Nems, rouleaux de printemps**

depuis
10 ans
sur Mâlain



*Tous les vendredis à Mâlain à partir de 18h
Entre l'église et la Mairie*

☎ 06 83 00 43 30

ROSE BEAUTE

*Etre belle, c'est voir la vie en rose !
Votre institut de beauté, la passion de l'excellence*

SALON D'AMANDINE
455 RUE DE BOURGOGNE
21410 PONT DE PANY
Tel : 03 80 54 30 23

*Épilation, soins du visage
et du corps, beauté des mains et
des pieds, maquillage, pose d'ongles en gel...*



LE JARDIN ENSORCELE DES P'TITS MÂLAIN'S



Nous sommes dans le parc et nous allons planter des fleurs. Nous participons à un concours : « Les petits jardiniers de Côte d'Or ». Nous allons réaliser un jardin de sorcières.



Nous avons semé des graines de capucines et de pois de senteur pour décorer les chapeaux de notre sorcière.



Ensuite nous avons arrosé nos plantations



« C'est beaucoup plus amusant et facile avec un tuyau d'arrosage ! Merci Arno ! »



Après avoir planté des fleurs, nous avons peint des arbres multicolores, imaginaires et un peu ensorcelés...



« Allez en route pour le parc ! Nous avons du travail à faire ! Nous sommes bien chargés. »



« Voilà nous avons presque terminé ... On doit encore faire la tête ... du serpent »

Les CE1/CE2 ont planté des bégonias qui sont devenus un magnifique serpent!



Les CM1/CM2 ont fabriqué des balais de sorcières et ils les ont suspendus dans les arbres. On dirait qu'ils les trouvent beaux!



Le travail est terminé ! Une petite pause pour une pose devant notre photographie !



Le « GFA citoyen Champs Libres » est né !

Le 14 juin 2015, à l'occasion d'une Assemblée Générale constitutive, 109 citoyens ont confirmé leur engagement pour la création du premier Groupement Foncier Agricole (GFA) citoyen de Côte d'Or, appelé « Champs Libres ». 90% des sociétaires du GFA sont de Côte d'Or et 65% de Mâlain et villages très proches.

La vocation de ce GFA est d'acquérir collectivement de la terre agricole pour favoriser des installations dans une démarche d'agriculture paysanne respectueuse de l'Homme, de l'Animal et de l'Environnement, diversifiée et créatrice d'emplois.

Le GFA citoyen Champs Libres fera une première acquisition de terres agricoles dès 2015, environ 4,5 ha sur la commune de Mâlain. Une partie de ces terres seront louées à deux jeunes agriculteurs qui mettront en place à partir de fin 2015 un élevage de poules pondeuses bio avec parcours sous verger conservatoire et un élevage d'escargots bio. D'autres porteurs de projets agricoles pourront être accueillis sur les terres du GFA.

Les statuts du GFA adoptés à l'occasion de l'AG constitutive promeuvent un fonctionnement coopératif selon le principe une personne = une voix indépendamment du capital détenu. Ils établissent également une gérance collective avec 5 co-gérants.

Avec les statuts, les associés ont adopté une charte éthique qui expose les valeurs et les objectifs du GFA. Cette charte affirme notamment une volonté collective pour créer des liens de solidarité, de coopération et d'échanges entre citoyens, autour de l'installation et du maintien de paysans et de porteurs de projets en milieu rural.

Un pas en avant pour promouvoir un milieu rural vivant et solidaire !

Pour contacter le GFA :

gerance.gfa@alternatives-agriculturelles.fr

Site internet :

www.alternatives-agriculturelles.fr





Olivier Roquelle
Plombier • Chauffagiste

40 rue Boudrot ■ 21410 Mâlain
Tél. / Fax : 03 80 49 75 81

Plomberie ■ Sanitaire
■ Chauffage ■
■ Energies Renouvelables ■

Installation ■ Réparation
Entretien chaudière
Fioul • Gaz • Bois
Salle de bain clés en mains

→ Souvenirs d'une fête merveilleuse...



